

## SCHÉMA RÉGIONAL DES RESSOURCES EN EAU

EAU Focus 2

Afin d'assurer la pérennité et la diversité des ressources hydriques ainsi que la sécurité d'approvisionnement du territoire, la Wallonie s'est dotée d'un outil de planification et de réglementation de l'exploitation des ressources en eau. Il implique la coordination des actions et des investissements des différents opérateurs du domaine de l'eau.

### Une gestion intégrée de l'eau

L'application de la directive-cadre sur l'eau<sup>1</sup> (DCE) en Wallonie s'est traduite par l'obligation d'envisager, à l'échelle des bassins hydrographiques, la problématique de la gestion de l'eau. L'atteinte des objectifs de la DCE passe notamment par une rationalisation de l'exploitation des ressources en eau à l'échelle régionale. En effet, bien que les stocks d'eau souterraine soient considérés en Wallonie comme importants, renouvelables et facilement exploitables, des problèmes qualitatifs et quantitatifs ponctuels (sécheresse en 2011 p. ex.) ou récurrents ont été mis en évidence par de nombreux opérateurs. Les origines en sont diverses : turbidité, contamination par le nitrate<sup>2</sup> et/ou les pesticides<sup>3</sup>, prises d'eau trop peu productives ou hors service, conduites sous-dimensionnées ou fuites dans le réseau de distribution...

### Des objectifs environnementaux, sociaux et économiques

Prévu dans la Déclaration de politique régionale 2009-2014, le Schéma régional des ressources en eau<sup>4,5</sup> (SRRE) a été approuvé par le Gouvernement wallon (GW) en 2015<sup>6</sup>. Cet outil de planification et de réglementation de l'exploitation des ressources en eau s'articule autour de plusieurs axes : environnemental (maîtrise des pressions anthropiques, prise en compte de l'impact des changements climatiques), qualité de l'eau (mise en place de plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau<sup>7</sup>, protection effective des captages) et économique (outils financiers à mettre en œuvre, maîtrise du coût-vérité de l'eau...). Les objectifs poursuivis sont entre autres : la régulation des prélèvements publics et privés (agricoles, industriels

et domestiques), la sécurité d'approvisionnement du territoire wallon (taux de sécurisation de 30%)<sup>8</sup>, l'accès à l'eau solidaire (mutualisation des coûts de production), la maîtrise du prix de l'eau (synergies entre les opérateurs afin de limiter les coûts d'investissement et d'exploitation), l'application du principe de récupération des coûts ainsi que la cohérence avec les autres politiques régionales (comme l'aménagement du territoire ou l'exploitation des ressources minérales).

### Chiffrer le coût des travaux

La finalisation et la mise en œuvre du SRRE est une des mesures<sup>9</sup> des Plans de gestion des districts hydrographiques 2016-2021<sup>10</sup>. Le SRRE consiste notamment en la pose de conduites d'interconnexion entre les réseaux de distribution d'eau pour une longueur totale approximative de 700km et un budget total estimé à 640M€. Au 31/03/2017, le montant des investissements prévus pour la période 2013-2023 (1<sup>re</sup> phase des travaux-14 projets) s'élevait à près de 237M€. À cette date, deux projets étaient terminés dont l'un concernait la valorisation de l'eau d'exhaure<sup>11</sup>.

[1] Directive 2000/60/CE | [2] → EAU 13 | [3] → EAU 14 | [4] Mission déléguée à la SWDE en mai 2010 et prolongée dans son contrat de gestion 2012-2017 | [5] SWDE, 2014 | [6] Décision du GW du 19/11/2015 | [7] Water safety plans ou plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (WHO, 2005) : stratégie générale d'évaluation et de gestion des risques couvrant toutes les étapes de l'approvisionnement en eau du captage au consommateur; directive (UE) 2015/1787 | [8] Fourniture d'un volume complémentaire de l'ordre de 30% par rapport à la consommation moyenne en cas de sécheresse, grand froid, rupture d'approvisionnement ou pollution p. ex. | [9] Mesure 0680\_12 | [10] → EAU 21 | [11] Carrière Berthe à Florennes

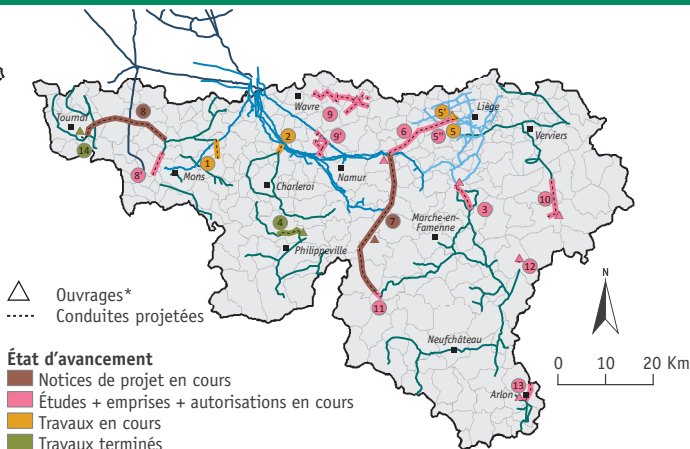
Carte 54 Schéma régional des ressources en eau

#### Conduites existantes

- Conduites de production FARYS
- Conduites de production VIVAQUA
- Conduites de production CILE
- Conduites de production SWDE

#### Travaux de la première phase (situation au 31/03/2017)

1	Sécurisation de La Louvière (phase 1)
2	Bouclage de Charleroi (VIVAQUA)
3	Liaison Néblon (CILE) - Durbuy (adduction Nord-Luxembourg)
4	Valorisation de l'eau d'exhaure - carrière Berthe à Florennes (Inasep)
5	Liaison Hottogne - Arbre à La Croix, tronçon 1
5*	Liaison Hottogne - Arbre à La Croix, tronçon 1, chambre de mélange (CILE)
5*	Liaison Hottogne - Arbre à La Croix, tronçons 2, 3 et 4
6	Liaison Arbre à La Croix - Andenne
7	Liaison Andenne - Wellin
8	Liaison FARYS - Transhennuyère
8*	Liaison Ghlin - Transhennuyère
9	Sécurisation Brabant wallon est, Grez-Doiceau - Jandrain
9*	Sécurisation Brabant wallon est, Gembloux
10	Liaison barrage de la Gileppe - Vielsalm
11	Wellin, liaison Sohier - Froidlieu
12	Houffalize, alimentation zone nord à partir de Luzery
13	Liaison Arlon - Messancy
14	Tournai, aménagement puits n°7/équipement électromécanique



\* Ouvrage de production : réservoir de stockage, station de pompage, chateau d'eau, station de traitement ou puits d'exploitation